

La nouvelle version de la loi sur les produits du tabac laisse le champ libre à la publicité visant les jeunes

«Les élus manquent d'indépendance»

PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Tabagisme ► Alors que le message du Conseil fédéral concernant la troisième mouture de la loi sur les produits du tabac (LP-Tab) n'est pas encore public, les milieux antitabac s'attendent au pire. La première version avait été complètement expurgée de toute contrainte en matière d'interdiction de la publicité auprès des jeunes. Professeur de santé publique à l'Université de Genève, Jean-François Etter est pessimiste.

Le Conseil fédéral livrera bientôt son nouveau projet de loi sur les produits du tabac (LP-Tab). A quoi vous attendez-vous?

Jean-François Etter: Le rapport de force au parlement est en défaveur de la prévention. Nous n'avons pas encore vu le nouveau projet de loi mais les instructions données par le Parlement fédéral en 2016 sont très claires: pas de restrictions supplémentaires en matière de publicité. Le Conseil fédéral n'a pas le choix. Le nouveau projet va suivre ces instructions.

Ce projet de loi sera-t-il taillé sur mesure pour l'industrie du tabac?

Oui, c'en est même caricatural. Aucune protection supplémentaire des enfants ni du public contre l'industrie du tabac et la publicité n'est à espérer. Dans un précédent rapport, le Conseil fédéral écrivait que son projet de LP-Tab n'aurait aucun effet sur la réduction du nombre de fumeurs. Il disait explicitement que la proportion de fumeurs dans la population ne bougera pas jusqu'en 2060 de plus d'un demi-point de pourcentage.

Entre la première version de la loi et celle de 2017, il y a eu un sérieux élagage...

Oui. Même l'objectif de réduire la consommation de cigarettes dans la population a été retiré. Il ne s'agit plus que de «protéger la population», ce qui est une formulation très vague. Le parlement défend un secteur de l'économie au détriment des intérêts



Le manque de barrières à la publicité ciblant les jeunes exaspère les milieux antitabac. KEYSTONE-ARCHIVES

de la population et même de l'intérêt économique au sens plus large: une étude de l'Université de Neuchâtel chiffre à 10 milliards de francs par année le coût du tabagisme en Suisse, dont 5 milliards de coûts directs. Défendre l'industrie du tabac est un mauvais calcul du point de vue économique et de l'emploi.

La publicité cible-t-elle les jeunes?

Oui. Une étude très documentée du Cipret Vaud, qui a analysé les publicités, le montre bien: la publicité cible les jeunes, tant du point de vue des supports que des personnages choisis, du langage et des lieux où cette publicité est diffusée. Le but principal est d'enrôler des jeunes et non de faire changer de marque.

Les quelque 9000 fumeurs décédés chaque année en Suisse doivent être remplacés...

Il y a les décès et certains arrêtent de fumer. Il y a un ciblage du fumeur dès l'adolescence car c'est à ce moment que l'on commence et non à l'âge adulte.

Invoquer la liberté individuelle est-il justifié?

Pas du tout. Quelle est la liberté d'une personne qui est accro à la nicotine? Les fumeurs ne sont pas libres car beaucoup n'arrivent pas à arrêter. Quand vous êtes parent d'un ado et que cet ado va commencer à sortir, quelle est votre liberté par rapport aux lieux qu'il va fréquenter de ne pas l'exposer à la publicité du tabac?

Il n'y a aucune liberté. Le cadre législatif ne donne aucune liberté aux jeunes contre la publicité. C'est la même chose pour la loi fédérale sur l'alcool et celle sur la prévention qui ont été balayées par le parlement. C'est vraiment caricatural comme une loi peut être faite pour protéger un secteur au détriment de la population!

Peut-on espérer une contre-offensive auprès du parlement?

Je n'ai pas l'impression. L'Ecole suisse de santé publique (SSPH+) est très active et prépare une ré-

action, mais je doute qu'il y ait une très forte mobilisation des milieux de la santé, pour autant que je sois informé. Dans les étapes précédentes de 2014 et 2017, ces milieux n'ont du reste pas été très actifs hormis les prises de position de la procédure de consultation. Le lobby du tabac a une telle force au parlement que le Conseil fédéral n'a aucune marge de manœuvre.



«Il y a un ciblage du fumeur dès l'adolescence»

Jean-François Etter

Agir sur la publicité est-il le seul levier?

La fumée passive est réglementée dans une autre loi. La taxation dans une autre loi aussi. Que reste-t-il sinon la publicité? Il ne reste plus grand-chose comme outil législatif contre le tabagisme. Et pourtant plusieurs enquêtes le prouvent: les gens veulent une interdiction de la publicité visant les jeunes.

Dans d'autres pays, le paquet neutre, sans marque du fabricant, a été adopté.

La Suisse n'y arrivera jamais? Notre système laisse beaucoup plus de marge de manœuvre aux groupes d'intérêt. Le parlement de milice fait aussi que les parlementaires doivent trouver des revenus à côté de leur mandat. Cela les rend vulnérables: qui paie les élus les commande. Je pense que nous avons un vrai problème d'indépendance du parlement en Suisse. I

Feu vert sous condition pour le milliard

Suisse-Europe ► Le Conseil des États octroiera un «nouveau milliard de cohésion» à l'Union européenne. Mais il a donné hier un feu vert sous condition, alors que le gouvernement doit trancher sur les résultats des négociations d'un accord-cadre entre Berne et Bruxelles.

Le Conseil fédéral avait présenté cette deuxième contribution à l'UE sur dix ans comme un geste de bonne volonté envers Bruxelles. Le soutien s'inscrit dans la volonté générale de conclure un accord-cadre très délicat avec l'Union. Mesures d'accompagnement et reprise de la directive sur la citoyenneté européenne posent problème.

Il n'y a pas de lien formel entre la contribution de cohé-

sion, l'équivalence boursière et la négociation d'un accord-cadre institutionnel avec l'UE. Mais un lien politique entre les trois objets a été créé de fait par le refus de Bruxelles d'accorder à la Suisse l'équivalence boursière non limitée dans le temps en lien avec l'accord-cadre, a relevé le président de la commission Filippo Lombardi (pdc, TI).

Une fronde de droite s'est interrogée sur le bien-fondé d'accorder le soutien à l'UE dans ces conditions. Le second conseil peut évidemment arrêter l'exercice en refusant de libérer la contribution. Mais la Chambre des cantons ne peut le laisser décider à sa place, a fait valoir Philipp Müller (plr, AG). **ATS**

Atteintes généralisées au droit d'asile

Renvois ► En appliquant les renvois vers l'Erythrée, la Suisse fait figure d'exception en Europe. L'Observatoire romand du droit d'asile dénonce un durcissement qui cible cette population.

Les milieux de défense des migrants sont en rogne. Jeudi, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) a dévoilé un rapport qui détaille un changement des pratiques de renvoi par les autorités suisses. Les Erythréens seraient la cible d'un durcissement injustifié dû à l'évolution de la jurisprudence du Tribunal administratif fédéral (TAF). La situation des résidents de ce pays reste pourtant préoccupante.

Avec 24 000 ressortissants, les Erythréens représentent le premier groupe de requérants d'asile en Suisse dont 77% bénéficient d'une protection (statut de réfugié ou permis provisoire). Pourtant, depuis le mois d'avril, 3200 admis provisoires font l'objet d'un réexamen par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Les référents de l'ODAE ont

enquêté et leur présidente, Inge Hoffmann, décrit une «augmentation des décisions de renvoi qui constitue un virage dangereux.»

Si les autorités sont plus sévères sur les motifs d'asile, c'est que la situation en Erythrée se serait améliorée: «Depuis un arrêt de juillet 2018, le TAF confirme ces décisions sous prétexte qu'il n'y a plus de preuves d'abus systémiques des droits humains», explique Sarah Frehner, collaboratrice juridique à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Une application de la loi qui renverse le fardeau de la preuve, en jugeant les récits des requérants invraisemblables. «Il est devenu très difficile de prouver son statut de réfugié», abonde Veronica Almedom, codirectrice de l'ONG Information Forum for Eritrea. «Ce n'est pas parce que l'Erythrée et l'Ethiopie ont signé un accord de paix cet été que tout va bien. La situation intérieure reste si autoritaire que même l'Ethiopie accepte des réfugiés érythréens.» La Suisse fait figure d'exception en Europe en prononçant des renvois. «Les Erythréens

sont victimes de décisions immorales», assène Veronica Almedom.

A., requérant de 24 ans, est sous le coup d'une décision de renvoi. Il narre dans un français limpide une situation de détresse inattendue. «J'avais un travail, un logement, des projets de formation. Ils sont complètement détruits.» Il est depuis réduit à quitter son studio, vivre avec l'aide d'urgence (10 francs par mois) et à organiser son propre départ. Intégré dans la vie locale genevoise, il pointe une procédure qui désocialise. «J'étais pourtant presque autonome», raconte-t-il, marqué.

«Ces développements sont emblématiques d'atteintes généralisées au droit d'asile», selon Mélissa Llorens, coordinatrice à l'ODAE. Qui y voit l'effet des pressions politiques des milieux UDC et PLR sous la Coupole. «Que le TAF aille dans leur sens interroge sur la séparation des pouvoirs.» Ce dernier indique au *Courrier* ne pas commenter ses arrêts et leurs motivations.

ACHILLE KARANGWA